



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Justice

N°3715
Entrée le 26.03.2026
Chambre des Députés
Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 20.04.2026
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 26.03.2026

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 26 mars 2026

Objet : Question parlementaire n° 3715 du 3 mars 2026 de Monsieur le Député Laurent Mosar concernant « Évolution des incidents impliquant des armes blanches sur la voie publique et dans les transports publics ».

Madame la Ministre,

En date du 3 mars 2026, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice et du Ministre des Affaires intérieures.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au lundi 20 avril 2026 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné que *la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.*

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue